

ments, et notamment des copies qu'il fit prendre, à ses frais, des manuscrits de d'Hozier (1).

A Lyon, devenu membre de la Société littéraire, historique et archéologique, en 1879, il fut élu président de la Compagnie en 1885, et il a laissé un souvenir durable de ses fonctions, en faisant imprimer, à ses frais, le volume de ses Mémoires publié en 1886 et qui renferme le savant travail de M. Guigue fils sur les Tard-Venus. Aussi la Compagnie lui en gardât-elle une profonde reconnaissance et l'on peut trouver encore dans ses procès-verbaux le souvenir de l'adresse qui lui fut envoyée par la Société, au mois d'avril 1885, quand on apprit que la bibliothèque et les archives de Feugerolles avaient été menacées par l'incendie, qui détruisit, à cette date, une partie du château (2).

---

(1) « Grâce à l'obligeance de M. le comte de Charpin-Feugerolles, « qui nous a communiqué des copies du manuscrit de d'Hozier (Armorial de la Généralité de Lyon), de l'inventaire des titres de la maison « de Talaru et du procès-verbal des preuves de noblesse de Guillaume « de Gadagne, nous pouvons posséder également les copies de ces « ouvrages. » (Rapport de M. Majoux, secrétaire général de la « Diana, lu dans la séance de l'Assemblée générale de la Société du « 7 mai 1864).

(2) *Procès-verbal de la séance du 29 avril 1885*, présidée par M. Bleton, vice-président : « Sur la proposition de M. de Cazenove, la Société décide qu'une adresse sera envoyée, par les soins du Bureau, à M. le comte de Charpin-Feugerolles, pour lui exprimer les regrets des membres de la Compagnie au sujet du récent incendie du château de Feugerolles, en même temps que la vive satisfaction qu'ils ont éprouvée, en apprenant que la bibliothèque, les archives et les collections archéologiques que renfermait cette ancienne demeure féodale, avaient été heureusement sauvés d'une destruction imminente. »

*Procès-verbal de la séance du 13 mai 1885*, présidée par M. le comte